

---

## Prospective territoriale Modes de vie, comportements sociaux

---

25 février 2013



rvguevel@free.fr

### Contribution d'Hervé GUEVEL

#### Pour une réelle démocratie participative

La récente contribution de Bruno Deshayes, à laquelle j'adhère totalement (par expérience), pose clairement la question du déficit de relation, de communication qui existe aujourd'hui entre la Métropole et sa population.

Rappelons simplement les principales compétences de Nantes Métropole depuis 2001 : Aménagement urbain - Logement et habitat - Transports et déplacements - Espaces publics - voirie - Propreté - Eclairage public - Déchets - Environnement et énergie - Eau et assainissement - Développement économique - Emploi...

On constate donc que les communes ont perdu l'essentiel de leurs prérogatives et qu'elles sont maintenant tributaires de décisions prises à l'échelle de l'agglomération. Conséquence directe, les habitants, qui autrefois pouvaient interpeller leurs élus et bénéficier d'une certaine écoute, se retrouvent confrontés à une absence de dialogue qui ne fait qu'alimenter les frustrations, voire la colère. Combien de réunions publiques, lors d'un projet d'urbanisme ou de voirie, finissent aujourd'hui dans le calme et la sérénité ?

Cet état de fait, extrêmement dommageable pour la démocratie en général, est peut-être en cours d'évolution si l'on se réfère à la délibération du conseil communautaire, le 14 décembre, concernant le "Projet de territoire – ma ville demain - 2030" qui annonce dans sa synthèse : (extraits du document transmis par mail le 21 décembre aux membres du Conseil de Développement) :

*"...La ville ne s'inventera plus demain sans la contribution des usagers, qui souhaitent être associés de plus près non seulement au choix des destinations finales d'usage mais aussi à l'action collective..."*

et encore :

*"...Mais l'institution, aujourd'hui assise sur le couple élu-technicien, devra à terme évoluer pour laisser une plus grande place au citoyen-usager..."*

Espérons que ces bonnes intentions seront suivies d'actes concrets au risque de détourner à jamais les citoyens de la vie publique et politique.

Dans cet état d'esprit, une première étape importante serait sûrement de publier sur Internet, systématiquement, les principaux éléments des dossiers d'enquêtes publiques afin que chacun puisse prendre connaissance des projets et donner son avis avant que les décisions ne tombent, abruptes et généralement mal comprises.

La consultation des dossiers en mairie ou dans les pôles de proximité est aujourd'hui quasiment impossible, compte tenu des horaires et du temps nécessaire, pour les personnes en activité qui représentent quand même la moitié de la population. Le support pourrait être le site de Nantes Métropole ou éventuellement le serveur de l'Open Data.

Je pense que cette disposition, garante d'une nouvelle transparence, serait un pas important vers la participation citoyenne et, à ce titre, je forme le souhait que cette question puisse être mise en débat au sein du Conseil de développement.